Le CESE plaide pour la construction d’un meilleur dialogue entre société et science

Étude « Sciences et société : les conditions du dialogue »

PUBLIÉ LE 15/01/2020

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a présenté ce jour en séance plénière une étude intitulée « Sciences et société : les conditions du dialogue ». Alors même que les sciences jouent un rôle de plus en plus prégnant dans le domaine des politiques publiques, à la fois pour débattre, prendre des décisions, évaluer leurs impacts ou leurs résultats, les scientifiques font l’objet d’une défiance croissante de la part de l’opinion publique, qui les soupçonne souvent de défendre des intérêts particuliers, au détriment de l’intérêt général. Pourtant, la question du dialogue entre les sciences et la société constitue un enjeu majeur pour la démocratie : il en va de la capacité des responsables politiques et des citoyennes et citoyens à prendre des décisions à l’issue d’une délibération éclairée. C’est pourquoi le CESE, à travers sa délégation à la prospective et à l’évaluation des politiques publiques, a choisi de s’interroger sur la place de la connaissance scientifique et de l'expertise dans le processus de décision politique, à la lumière des débats sociétaux récents. L’étude analyse les facteurs qui fragilisent la relation entre les sciences et la société. Elle dresse également plusieurs pistes de réflexion afin apporter des re?ponses visant à (re)construire un dialogue de qualite? entre socie?te? et science, et contribuer ainsi a? une ame?lioration de notre fonctionnement de?mocratique : Développer la formation du public et des scientifiques Le CESE recommande de développer la formation des jeunes dans le système éducatif, à travers la formation à la démarche scientifique pour tous les élèves au lycée, mais également dans l’enseignement supérieur. Cette dernière idée concerne particulièrement les étudiants en science, pour qui il pourrait être développé une formation à la pensée critique, à l'argumentation et à la controverse. Conforter un écosystème favorable à l’intégrité scientifique Le CESE préconise de rendre effective l'exigence de déclaration de liens d'intérêt. Même s’il est impossible d'exiger d'un chercheur ou d'une chercheuse une neutralité absolue, il est indispensable que les scientifiques disent clairement d'où elles et ils parlent et fassent état de leurs liens avec tel ou tel organisme, fondation, entreprise, etc. Le CESE recommande également d’assurer l'indépendance et la transparence des organismes chargés d'une expertise scientifique. Cela passe notamment par la transparence des nominations de leurs responsables et/ou de leurs membres que de celle des règles et modes de fonctionnement qui les régissent, et par l'association de représentantes et représentants de la société civile et/ou des acteurs et actrices concernés sous des formes appropriées. L’étude préconise enfin de clarifier les sources et les modes de financement des recherches scientifiques. C'est le cas notamment pour la recherche fondamentale qui nécessiterait, selon le CESE, un renforcement des financements publics et plus particulièrement des financements récurrents. Associer les citoyennes et citoyens aux recherches et aux controverses sur les sciences Le CESE recommande d’encourager et développer les recherches participatives. Pour cela, il faudrait mettre en place des financements adaptés, et reconnaitre leur validité scientifique. L’étude préconise de faciliter et démocratiser l'accès à l'expertise scientifique. Cela pourrait ainsi passer par la mise en place d’une ou un défenseur du droit d'accès aux expertises, le déploiement d’un budget citoyen à cette fin ou une amélioration du dispositif juridique français de la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte. Le CESE propose enfin de développer l'expérimentation du recours aux conventions de citoyennes et citoyens. Le CESE, en tant que représentant de la société civile organisée en charge de la consultation des citoyennes et citoyens, pourrait jouer un rôle central dans le développement de ce type de démarches avec l'indépendance et la rigueur indispensables à leur réussite. Contact presse : Paola Grondin-Duboscq 06 07 49 65 90 paola.grondin-duboscq@plead.fr Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026